

DEPECHE DE PRUNIERS

Informations Municipales Décembre 2015



EDITORIAL

Le plus gros chantier du mandat en cours va commencer début 2016.

Après de nombreuses réunions administratives et techniques, nous sommes maintenant prêts à engager les travaux de **notre nouveau captage d'eau potable**.

Pour des raisons économiques évidentes, nous avons décidé de forer à proximité immédiate de notre château d'eau ; ce choix nous permettra également de prélever dans la même nappe et d'éviter des problèmes de qualité de l'eau.

Parallèlement aux travaux, une unité de traitement de la « turbidité » sera mise en place sur la distribution actuelle afin de pallier à tout désagrément.

Devant les désengagements successifs de l'Etat, et la montée en puissance de nouvelles normes et de nouvelles charges transférées, l'année budgétaire 2015 s'est avérée très difficile à boucler ; votre Conseil Municipal a donc été contraint, comme annoncé depuis plusieurs années, de procéder à une augmentation de la fiscalité communale.

Ce supplément a été limité au minimum dans l'espoir qu'il sera suffisant pour rééquilibrer durablement nos capacités financières.

Déjà cinq ans depuis notre dernier recensement de la population, c'est donc du 21 janvier 2016 au 20 février 2016 que vous recevrez la visite de la personne que nous avons missionnée pour ce travail ; nous vous remercions à l'avance de l'accueil que vous lui réserverez et de la qualité des renseignements que vous lui donnerez.

Nous terminerons cet édito avec **une forte pensée pour les familles des victimes innocentes des terribles évènements** survenus dans la nuit du 13 au 14 novembre 2015...

Nous vous attendons à la salle des fêtes ;

le **vendredi 8 janvier 2016 à 18 h 30** pour débiter une nouvelle année, que nous voulons optimiste et constructive.

Le Conseil Municipal vous souhaite à vous et votre famille un joyeux Noël et vous présente ses Vœux de santé et bonheur pour l'Année 2016.

Le MAIRE

Serge BOUQUIN

DECISIONS ET REALISATIONS DE L'ANNEE

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Participant à un mouvement national d'action destiné à sensibiliser la population sur les conséquences de la baisse des dotations d'Etat, sur l'investissement et les services publics locaux, les panneaux d'entrée de la Commune ont été ceints de noir.



L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36

La Direction Départementale des Territoires (DDT) n'assume plus les prestations définies par la convention ATESAT « Assistance Technique fournie par l'Etat pour des Raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire »

Pour remédier à la carence de ce service, le Conseil Général (Départemental depuis mars 2015) a proposé la création de « L'Agence Technique Départementale 36 » pour assistance aux petites communes non dotées d'un service technique. La Communauté de Communes de Champagne Berrichonne ayant la compétence « voirie », adhère à l'ATD 36 qui assure assistance à la gestion du domaine public, des ouvrages d'art et programmation des travaux d'entretien.

ECONOMIES D'ENERGIE

Un diagnostic de l'éclairage public a été élaboré par le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Indre.

Outre une connaissance parfaite des installations existantes, il signale les travaux liés à la sécurité des usagers, la rénovation des luminaires permettant des économies d'énergie et financières.

SECURITE

Dans un souci de sécurité, les cheminées des bâtiments « 7 et 9 place de la mairie » ont été supprimées. Très hautes et inutiles depuis 1978, elles constituaient un danger pour la cour de l'école et la Place en cas de tempête.

Suite à une visite technique, un arrêté municipal a été pris le 8 septembre 2015 pour limiter le tonnage à 3,5T sur la voie communale n°126, afin de sécuriser le Pont des Bonnins.

DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE

La commune s'est dotée d'un défibrillateur cardiaque posé à l'entrée de la salle des réunions pour pallier à toute situation d'urgence.



OPAC DE L'INDRE LES CHAUMES

L'OPAC ayant envisagé la cession de 5 logements « rue des Chaumes » a sollicité l'avis du Maire. Après échange de différents courriers, le Conseil Municipal souhaite que la vente se limite à 2 logements, que les locataires actuels soient privilégiés pour leur achat, s'ils le désirent, et surtout qu'il n'y ait aucune expulsion.

FORET COMMUNALE

Une coupe de bois vendue en forêt Communale permet de proposer aux **habitants de la Commune de Pruniers**, l'exploitation de bois de chauffage durant l'hiver.

ACQUISITION

La cuisine de la salle polyvalente est maintenant équipée d'une nouvelle armoire frigorifique.

ECOLE

L'effectif de 66 élèves, prévu pour la rentrée scolaire de septembre 2015 a provoqué la suppression d'un poste d'enseignant et d'une décharge de poste de direction, réduisant à 3 classes l'organisation de l'école.

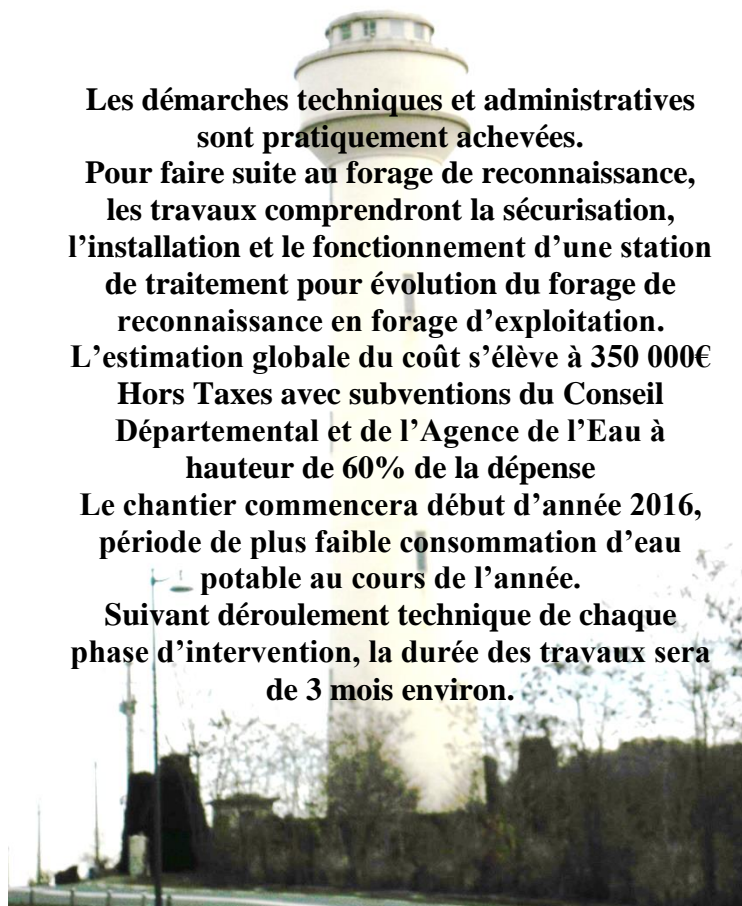
TRANSPORT SCOLAIRE

Organisé auparavant avec des transporteurs particuliers, le Conseil Départemental a décidé de rompre les contrats existants à la date du 3 juillet 2015. Une nouvelle organisation a été mise en place à la rentrée de septembre, avec un seul transporteur qui effectue au moyen d'un bus plus important un seul circuit pour les élèves de Bommiers et Saint Aubin et un circuit interne pour les hameaux et écarts de Pruniers.



INVESTISSEMENTS 2016

**F
O
R
A
G
E
E
A
U
P
O
T
A
B
L
E**



Les démarches techniques et administratives sont pratiquement achevées.
Pour faire suite au forage de reconnaissance, les travaux comprendront la sécurisation, l'installation et le fonctionnement d'une station de traitement pour évolution du forage de reconnaissance en forage d'exploitation.
L'estimation globale du coût s'élève à 350 000€ Hors Taxes avec subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau à hauteur de 60% de la dépense
Le chantier commencera début d'année 2016, période de plus faible consommation d'eau potable au cours de l'année.
Suivant déroulement technique de chaque phase d'intervention, la durée des travaux sera de 3 mois environ.

La loi fait obligation aux collectivités, la mise en accessibilité aux personnes handicapées, de tous les bâtiments recevant du public.

Afin d'étaler la charge financière des travaux de mise aux normes sur une période de 3 années, un dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmée a été établi le 27 septembre 2015, détaillant les différentes phases des opérations, diagnostics – études et maîtrise d'œuvre- exécution des travaux. Des justificatifs de réalisation doivent être produits chaque année.

La salle polyvalente et la mairie font l'objet de cette procédure.

La Commune profite de ces travaux d'accessibilité pour également mettre en œuvre les travaux d'isolation indispensables, suite aux diagnostics énergétiques effectués (Salle Polyvalente, Mairie, Ecole).

La commune de Pruniers sollicite les subventions réservées à ces projets :

- * 30% auprès du Département (au titre du Fonds d'Action Rurale)
- * 30% auprès de la Région.

Une aide supplémentaire de la Région doit être accordée, la Commune ayant investi dans une chaufferie biomasse qui dessert l'ensemble des bâtiments communaux, situés « Place de la Mairie ».

**A
C
C
E
S
S
I
B
I
L
I
T
É**

QUELQUES CHIFFRES ...

	Résultats clôture 2013	Exercice 2014		Résultats exercice 2014	Clôture 2014	Budget 2015
		Recettes	Dépenses			
BUDGET COMMUNE						
Investissement	89 367.71	77 343.46	137 699.75	- 60 356.29	29 011.42	134 857.00
Fonctionnement	95 116.87	449 255.98	445 836.78	3 419.20	98 536.07	550 588.00
BUDGET SERVICE DES EAUX						
Investissement	53 718.70	14 936.00	13 786.90	1 149.10	54 867.80	521 946.00
Fonctionnement	1 392.18	65 273.92	58 713.25	6 560.67	7 952.85	70 565.00
BUDGET ASSAINISSEMENT						
Investissement	3 508.87	30 576.66	32 825.93	- 2 249.27	5 717.26	55 771.00
Fonctionnement	4 457.66	53 468.19	45 103.92	8 364.27	8 364.27	54 287.00
BUDGET LOTISSEMENT						
Investissement	- 126 860.74	13 000.00	0.00	13 000.00	- 113 860.74	114 860.00
Fonctionnement	17 561.84	13 000.02	17 019.90	- 4 019.88	13 541.96	115 860.00

ETAT CIVIL

Naissances



Johan DENEUX né le **21 décembre 2014**
 Thya DELOUX née le **14 janvier 2015**
 Mâel FATTORI né le **3 juillet 2015**
 Joshuâ DIVERD né le **12 octobre 2015**

Mariage

Régis AUDEBERT et Séverine PASQUET le **14 février 2015**

Décès

Antonio TEDESCO	le 13 décembre 2014
Gisèle DARRORT née VEDEAU	le 26 janvier 2015
Monique MASTRAUD née AUBIGNY	le 18 avril 2015
Michel BELAIR	le 20 mai 2015
Ernestine GIRAUD née DUBREUIL	le 7 juin 2015
Marie-Thérèse CORDELET née RENIER	le 9 juin 2015
Renée BLANCHARD née BESSEMOULIN	le 14 juin 2015
Simone THIAIS née GAUTHIER	le 31 octobre 2015

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant exercer leur droit de vote à PRUNIERS pour l'année 2016, sont invitées à se présenter en mairie, munies des pièces justificatives d'état-civil et de domicile.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au **jeudi 31 décembre 2015 midi**, dernier délai.

LA MAIRIE SERA FERMEE LES SAMEDIS 26 DECEMBRE 2015 ET 2 JANVIER 2016.

NOËL

Les sapins spécialement destinés à la décoration de Noël, peuvent être récupérés par la Commune, pourvu qu'il subsiste des racines.

RELEVÉ D'EAU POTABLE

La relève de l'index du compteur s'effectue le plus souvent sur septembre/octobre. Bien qu'obligatoire, cette relève est parfois impossible car certains abonnés oublient de laisser le compteur accessible: portail fermé, chien, végétation envahissante, objets posés sur la plaque, regard plein d'eau ou non nettoyé.

Nous vous remercions de bien vouloir préparer le terrain à nos agents, qui profiteront d'un accès facilité pour effectuer une relève juste.

En cas de non relève, l'agent communal laisse un avis de passage. Vous pouvez dès lors nous le renvoyer complété, nous appeler pour donner votre index ou encore prendre un rendez-vous pour un nouveau passage.

Pour rappel, la Régie a en charge le compteur, le robinet avant et le clapet ; l'abonné est lui responsable de l'entretien et de la protection du regard comme du coffret (pour lutter contre le gel ne pas utiliser de matériaux absorbant l'humidité comme la paille, le textile, le papier, la laine de verre ou de roche mais favoriser des plaques en polyuréthane ou en polystyrène).

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Du 21 janvier au 20 février, PRUNIERS est concerné par le recensement. Il permet de déterminer la population officielle de la Commune. Ce chiffre conditionne la participation de l'Etat au budget, détermine le nombre d'élus au Conseil Municipal et le mode de scrutin.

Vos réponses resteront confidentielles. La connaissance affinée de la population (âge, profession, moyen de transport, conditions de logement, etc...) transmise par l'INSEE sous forme de statistiques (rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée), permet d'établir des projets à mettre en œuvre pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Le recensement est obligatoire et utile.

Il se fera sur les documents papier selon la procédure habituelle OU possibilité d'être recensé en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr avec codes d'accès et mot de passe qui vous seront communiqués par l'agent recenseur lors de son passage.

PASSAGE DE LA TNT A LA HAUTE DEFINITION

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la Haute Définition (HD) opération technique très importante qui sera accomplie en une seule nuit sur tout le territoire.

25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD avec une meilleure qualité de son et d'image.

Pour les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau, il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de leur téléviseur afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril prochain pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant – coût 25€uros environ) sous peine de ne plus recevoir la télévision.

La loi prévoit un accompagnement des téléspectateurs :

- mise en œuvre d'une campagne d'information grand public
- des aides financières et de proximité

CHARGÉE DE CET ACCOMPAGNEMENT :

Agence Nationale des Fréquences
78 Avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS ALFORT Cedex
Tel : 0970 818 818
www.recevoirlatnt.fr

CENTRE DE LOISIRS

Nous remercions
tous les
habitants de
Pruniers de nous
avoir donné des
bonbons lors du
défilé
d'Halloween.



DROITS D'ENTREE

CENTRE DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	Enfants scolarisés à Pruniers et/ou dont la famille réside à Pruniers	Enfants non scolarisés à Pruniers et/ou dont la famille ne réside pas à Pruniers
	La demi-journée	La demi-journée
0 à 465€	2.01	2.10
466 à 565€	2.36	2.46
566 à 665€	2.59	2.70
666 à 765€	2.99	3.12
766 à 865€	3.51	3.66
866 à 965€	4.03	4.20
966 et plus	4.72	4.92

En cas de refus de présentation d'un justificatif du Quotient Familial, le tarif maximum sera appliqué pour l'ensemble des prestations.

GARDERIE PERISCOLAIRE

LE MATIN	1.25€
LE SOIR	2.50€

ÉCOLE DE PRUNIERS

La fête de l'école a eu lieu le samedi 26 juin 2015 à la salle des fêtes de Pruniers. Les enfants ont proposé un spectacle sur le thème du cirque et chaque classe a pu montrer ce qu'elle avait préparé : jonglages, pyramides, danses, magie ...



La soirée s'est terminée autour d'un repas partage où chacun avait apporté sa spécialité !

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de cette journée !

Pour information, l'école a perdu une classe à la rentrée de septembre ...

VIES ASSOCIATIVES

✿ Jeunesse Sportive de Pruniers

Pour ma première saison en tant que Président, je suis satisfait des résultats sportifs (la montée s'est jouée à une victoire), des manifestations (marche-méchoui) après deux années sabbatiques.

L'objectif de la saison 2015/2016 sera la montée en 4^{ème} Division, un groupe assez jeune existe avec un bon noyau.

Concernant les infrastructures, la rénovation par les bénévoles est en cours (vestiaires, buvettes) avant la JSP espère, le terrain avec l'aide de la Mairie.

Une dernière chose me tient à cœur : pour que notre identité perdure, à la rentrée de septembre 2016, j'aimerais créer une équipe de garçons et/ou de filles (enfants nés entre 2004/2008).

Pour tout renseignement prendre contact auprès de Monsieur BOUCHETAL Hervé au 02-54-03-11-63 dès maintenant.

Joueurs, dirigeants vous souhaitent de bonnes Fêtes et une bonne année 2016.

Le président,
Hervé BOUCHETAL.



✿ ASTT PRUNIER



L'Association Sportive de Tennis de Table se porte bien avec ses 40 licenciés.

L'Association remercie tous les généreux donateurs lors de notre passage pour les calendriers, ainsi que pour les grilles de loto.

L'argent récolté nous permet d'accentuer les entraînements pour nos jeunes licenciés en employant un entraîneur diplômé d'Etat plusieurs fois par mois pour un meilleur perfectionnement.

L'Association Sportive de Tennis de Table vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

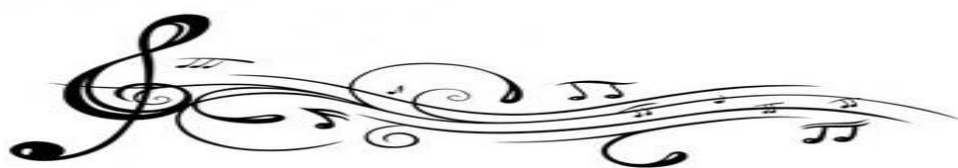
Le Président,
Alain MIALOT.

❁ ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Votre Association vous a proposé tout au long de l'année des activités régulières et manifestations.

Les horaires de nos clubs restent inchangés : le club belote tous les premiers mercredis du mois, le club loisirs les troisièmes mercredis du mois et le club de gym les jeudis de 18h à 19h.

L'Association Familles Rurales de Pruniers vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année, que l'esprit de Noël veille sur vos foyers, et vous adresse ses meilleurs vœux.



Très belle réussite pour cette édition 2015. Un plateau d'artistes formidable, une très forte affluence, un public chaleureux, une météo parfaite et une équipe Rural Zik méga efficace ! Merci à tous et rendez-vous le **samedi 25 juin 2016** au stade pour la 7^{ème} édition du festival.

L'association Rural Zik vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous attend pour l'assemblée générale qui se tiendra en début d'année.

TEL : 02 54 04 08 14

Email. ruralzik@free.fr

🌿 ASSOCIATION LOISIRS CHAMPAGNE BERRICHONNE

Le 19 septembre dernier, l'association a organisé une journée découverte à NEUVY-PAILLOUX pour découvrir le métier de « Pompier Professionnel et volontaire » pour tous les jeunes de notre Communauté de Communes.

Les casernes de NEUVY-PAILLOUX, SAINT VALENTIN, REUILLY et CHAROST étaient présentes pour l'instruction des jeunes et des adultes accompagnants, 120 enfants se sont épanouis.

Le Combat au feu.



Apprentissage des gestes élémentaires de survie.



Découverte du matériel.



Quelle eau buvez-vous ?

Commune de PRUNIERS

Quelques recommandations



Après quelques jours d'absence, l'eau peut avoir stagné dans les canalisations. Laissez-la couler un instant avant de la boire.



La dureté de l'eau n'a aucune incidence directe sur votre santé. Plus son taux est élevé, plus l'eau a tendance à entartrer les canalisations, les chauffe-eaux et appareils électroménagers.



Dans les habitats anciens équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



A dose modérée le fluor est bénéfique pour la santé, notamment pour la prévention de la carie dentaire. En deçà de 0,5 mg/l, un apport complémentaire après avis médical, est conseillé (sel fluoré, dentifrice fluoré, ...)



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

La commune de Pruniers (543 habitants) exploite en régie son réseau de production et distribution d'eau potable.

Ressources en eau

Les eaux proviennent du forage de La Livauderie situé à l'est du bourg. Les eaux sont simplement désinfectées avant mise en distribution. Pour des raisons de vétusté et de dégradation, un nouveau forage de substitution est en cours de réalisation. La déclaration d'utilité publique de protection du forage a été prononcée le 16 mars 2006.

Communes desservies

Ce réseau de distribution concerne la seule commune de PRUNIERS.

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS est chargée réglementairement du contrôle sanitaire de l'eau potable. La qualité de l'eau fait l'objet de contrôles officiels périodiques au niveau des ressources, de la production et de la distribution dont la fréquence est fonction de la population desservie et des volumes produits.

Ainsi, 9 prélèvements donnant lieu à l'analyse de 976 paramètres ont été réalisés en 2014.

En cas d'anomalie, le distributeur d'eau est systématiquement informé, une enquête est immédiatement effectuée afin d'en rechercher les causes et définir les solutions d'amélioration.

Les résultats de ces analyses sont consultables en mairie, mais aussi sur le site Internet www.eaputable.sante.gouv.fr.

Les principaux résultats d'analyses

(parmi 73 paramètres analysés dont 297 substances recherchées pour le seul paramètre pesticides)

paramètre	unité	limite qualité	résultat	commentaire
Bactériologie	%	Absence de germes tests indicateurs de contamination fécale	tous résultats conformes	EAU TRES SATISFAISANTE
Dureté (TH)	°F	-	moyenne : 31	EAU TRES DURE TRES CALCAIRE
Nitrates	mg/l	50	moyenne : 27,5	EAU CONFORME
Fluor	mg/l	1,5	inférieur à 0,3	EAU FAIBLEMENT FLUOREE
Pesticides	µg/l*	0,1	tous résultats conformes (traces régulières de triazines)	EAU CONFORME

1 µg/l (microgramme par litre) = 0,001 mg/l

Conclusion sanitaire globale

La qualité générale de l'eau distribuée sur la commune de Pruniers en 2014 s'est avérée satisfaisante pour l'ensemble des paramètres analysés.

Pour le délégué territorial
L'ingénieur général du génie sanitaire
Rémy PARKER

CALENDRIER 2016

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
8 Janvier 23 Janvier 30 Janvier	Commune de Pruniers Association Familles Rurales Société Saint-Blaise	Les voeux – Salle polyvalente 18h30 Assemblée générale Messe 10h30 – Galette et vin blanc – Dîner Dansant
14 Février	Association Familles Rurales	Concours de belote
5 Mars 19 Mars 28 Mars	Société de Chasse Société Saint-Blaise Jeunesse Sportive de Pruniers	Dîner Dansant Dîner Dansant Marche –rendez-vous au stade
24 Avril	Association Familles Rurales	Concours de belote
Mai		
25 Juin	L'Association Rural Zik	Festival Rural Zik – 19h30 au stade
3 Juillet 6 Juillet	Jeunesse Sportive de Pruniers Association Familles Rurales	Méchoui au stade Repas club Intergénération
21 Aout	Association Familles Rurales	Concours de Pétanque au stade
11 Septembre	Association Familles Rurales	Brocante
2 Octobre 15 Octobre	Société des Fêtes Association Tennis de Table	Concours de belote Dîner Dansant Moules/Frites
19 Novembre	Association Familles Rurales	Dîner Dansant Choucroute
7 Décembre 10 Décembre 11 Décembre	Association Familles Rurales Société des Fêtes Société des Fêtes	Repas club Intergénération Goûter des Aînés Concours de belote

**Les dates définitives des autres manifestations n'étant pas encore arrêtées,
C'est par voie d'affichage chez les commerçants que vous en serez informés.**

PHOTOS : réalisées par nos soins.
REDACTION : commission déléguée à la dépêche
SIEGE SOCIAL : Mairie de Pruniers 36120
IMPRESSION : Centr'imprim

Le Maire de pruniers

Et le conseil municipal vous souhaitent

de passer de bonnes fêtes



ET à l'occasion
de la nouvelle année,



vous invitent à partager le verre de l'amitié

le vendredi 8 janvier 2016 à 18h30

salle polyvalente.